Extrait du El Correo

http://www.elcorreo.eu.org/Amnesty-International-denonce-les-violences-en-Argentine-sur-les-mineurs

Amnesty International dénonce les violences en Argentine sur les mineurs.

- Argentine - Justice - Droits de l'homme -

Date de mise en ligne : lundi 16 décembre 2002

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Copyright © El Correo Page 1/2

Amnesty International dénonce les violences en Argentine sur les mineurs.

L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International s'inquiète des violences policières commises contre les mineurs en Argentine et du manque de volonté de la justice locale de tirer ce type d'affaires au clair, selon un rapport de l'association. "Les atteintes à la vie des mineurs sont alarmantes et les enquêtes engagées, du moins celles qui sont connues, connaissent des progrès lents, souffrent de retards apparement injustifiés et rencontrent des obstacles", souligne Amnesty.

Amnesty relève de nombreux cas de morts de jeunes, parfois délinquants, tués par des policiers "à la gachette facile". Dans certains cas, il pourrait s'agir "d'exécutions extra-judiciaire", s'inquiète-elle.

Les statistiques sont rares, mais un rapport officiel soulignait que dans la seule province de Buenos Aires, 33 mineurs avaient été tués lors de tels "affrontements" avec la police au cours de la période allant du 1er janvier au 15 décembre 2001, ajoute Amnesty. Un groupe de parents de victimes cité par Amnesty chiffre à 800 le nombre de jeunes tués par balle par la police. Comme nombre de personnes faisant campagne pour obtenir la vérité, ces parents ont fait l'objet de menaces policières.

Par ailleurs, les mauvais traitements et les tortures de mineurs dans les commissariats se poursuivent, affirme Amnesty. "Il y a des raisons de croire que le nombre réel de cas est plus important que celui publié dans les médias ou par les avocats et les organisations argentines non gouvernementales à partir des plaintes officielles déposées par les victimes ou leurs proches", s'inquiète l'ONG.

El Correo 16 décembre 2002

Copyright © El Correo Page 2/2